

NOTE DE LA RÉDACTRICE EN CHEF

La communauté internationale et les Gouvernements ont un défi délicat à relever : mettre au point des contrôles du courtage qui ne gêneront pas le commerce légal mais élimineront les activités illicites. Depuis quelques années, la lutte contre le courtage illicite d'armes légères et de petit calibre suscite une grande attention. Le rapport de 2007 du Groupe d'experts gouvernementaux des Nations Unies chargé d'examiner de nouvelles mesures à prendre pour renforcer la coopération en vue de prévenir, combattre et éliminer le courtage illicite des armes légères a joué un rôle déterminant dans cette réflexion.

Les États Membres doivent aussi s'attaquer au problème du courtage illicite des matières, équipements et technologies susceptibles de favoriser la prolifération des armes de destruction massive et de leurs vecteurs. Il faut donc régler la question épineuse des biens à double usage, informer un public plus large, harmoniser les contrôles nationaux et encourager la coopération et l'échange d'informations.

La résolution 63/67 de l'Assemblée générale des Nations Unies engage aussi les États Membres à instaurer des lois et des mesures propres à prévenir le courtage illicite et à mettre pleinement en œuvre les traités internationaux, les instruments et les résolutions visant à prévenir et à combattre les activités de courtage illicites. Cette résolution et les actions menées par d'autres organismes compétents, comme le Comité 1540 du Conseil de sécurité de l'ONU, ouvrent de nombreuses possibilités aux États Membres (mesures nationales, initiatives régionales et coopération internationale). Lors de sa soixante-cinquième session, l'Assemblée générale des Nations Unies doit examiner à nouveau la question de savoir comment prévenir et combattre le courtage illicite. Ce numéro du *Forum du désarmement* passe en revue différentes initiatives engagées récemment pour lutter contre le courtage illicite et tente de voir quelles sont les meilleures options qui s'offrent aux États Membres pour faire face à ce phénomène. Ce numéro est le premier résultat d'une série d'activités soutenues par le Gouvernement de la République de Corée qui traiteront en 2010 de la lutte contre le courtage illicite.

Le prochain *Forum du désarmement* portera sur la sécurité spatiale. Le Traité sur l'espace extra-atmosphérique ainsi que les accords ultérieurs pour ne pas dire le droit international dans son ensemble ne suffisent pas face aux menaces qui pèsent sur la sécurité spatiale. Suite à la conférence organisée récemment par l'UNIDIR sur cette question (voir ci-dessous), le prochain numéro du *Forum du désarmement* examinera quels éléments pourraient être envisagés pour un régime de sécurité spatiale renforcée ainsi que différentes options pour la communauté internationale.

Les 15 et 16 juin derniers, l'UNIDIR a organisé une conférence intitulée « Sécurité spatiale 2009 : vers un environnement spatial plus sûr » ; elle s'inscrit dans la série de ses rencontres annuelles sur la sécurité spatiale, les utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique et la prévention

d'une course aux armements dans l'espace. Cette année, la conférence portait sur cinq questions principales : l'amélioration de la sécurité spatiale par la mise en place de certains régimes ; la façon de préserver la pérennité de l'espace ; les mesures de confiance et de sécurité ; les éléments d'une sécurité fondée sur des traités ; le droit international et la sécurité spatiale ; et les questions qui se posent concernant la pérennité de l'espace. Plus de 75 représentants d'États Membres de l'ONU, d'États observateurs, d'organisations non gouvernementales et de la société civile ont assisté à cette conférence. Le rapport de la conférence est disponible sur le site web de l'UNIDIR et a été présenté à la Conférence du désarmement comme document officiel.

Le projet visant à encourager les débats pour un traité sur le commerce des armes a organisé trois des six séminaires régionaux prévus. Ils ont eu lieu à Dakar, à Mexico et à Amman. La participation à ces réunions a été excellente et les discussions intéressantes. Ce projet a confirmé l'importance des approches régionales dans les processus mondiaux et jusqu'à présent les participants des trois régions où ont eu lieu les rencontres ont vivement salué l'initiative conjointe de l'Union européenne et de l'UNIDIR visant à renforcer les discussions régionales et à mieux faire connaître les possibilités d'un traité sur le commerce des armes. Le projet prépare actuellement un événement qui aura lieu en marge de la Première Commission de l'Assemblée générale des Nations Unies et organise aussi les trois derniers séminaires régionaux.

Alors que la Conférence du désarmement (CD) étudie la possibilité de débattre d'un traité sur les matières fissiles, l'UNIDIR a organisé le 7 août 2009 un séminaire destiné aux diplomates de la CD et à l'ensemble de la communauté du désarmement pour tenter de voir quels enseignements peuvent être tirés des dernières négociations de fond de cette enceinte, à savoir celles du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires (TICE). Lors de ce séminaire intitulé « Du TICE à un traité sur les matières fissiles : une œuvre inachevée et les enseignements tirés des travaux de la Conférence du désarmement », Rebecca Johnson, auteur de l'ouvrage *Unfinished Business: The Negotiation of the CTBT and the End of Nuclear Testing* (UNIDIR, 2009) consacré aux négociations du TICE, et Tim Caughley, Resident Senior Fellow à l'UNIDIR et ancien Secrétaire général adjoint de la CD, ont évoqué plusieurs pistes pour progresser sur la question des matières fissiles. Les présentations furent suivies de discussions animées. Vous pouvez écouter les présentations sur notre site web.

Kerstin Vignard